

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

12, rue Louis Bertrand — 94207 Ivry-sur-Seine Cedex — Métro ligne 7, station Pierre et Marie Curie
Tél. : 01 56 20 88 88 — Fax : 01 56 20 88 99 — Internet : www.ffct.org — E-mail : info@ffct.org

Reconnue d'utilité publique
Agréée du ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, arrêté du 31/8/2004
Agréée du ministère du Tourisme n° AG 094 02 0001
Délégation par l'État pour l'activité "Cyclotourisme" le 4/04/2006



Ivry sur Seine, le 25 novembre 2009

Destinataires :

- **CLUBS FFCT**

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Nouvelle saison, cela veut dire nouveaux projets, nouvelles aventures pour votre club. 2010 sera riche en événements avec les concentrations nationales, les Vertes tout-terrain, la Semaine fédérale internationale de cyclotourisme à Verdun, les brevets de montagne et la Fête du cyclotourisme en septembre un jour d'accueil élargi de nos clubs.

2010 sera aussi une richesse en nouveautés, avec :

- Le développement de l'accueil des débutants dans nos clubs, la commission structures créer une convention de partenariat avec toutes les clubs qui souhaitent se diversifier et faire découvrir notre pratique au plus grand nombre par des ateliers pédagogiques, et promouvoir le cyclotourisme,
- La gratuité de la licence pour les jeunes enfants de 6 ans et moins, dont les parents sont adhérents dans un club,
- La mise en place de nouveaux séjours internationaux de découverte, pour répondre à de nombreuses demandes, ces séjours innovants seront proposés dans notre catalogue, vous pourrez ainsi vivre de nouvelles aventures et découvrir des destinations qui vous raviront,
- Palier l'augmentation conséquente de la formule grand braquet suite à une sinistralité matérielle importante, l'assureur fédéral, dont les tarifs sont bloqués pour quatre années supplémentaires, propose, à tous les adhérents une nouvelle catégorie de licence "**petit braquet +**" dont les garanties seront triplés en cas d'accident corporel, la prise en compte du GPS, du covoiturage lors de vos actions bénévoles. Intégration dans l'assurance de base de vos clubs de la responsabilité des dirigeants sociaux,...
- Création d'un label "**ville vélotouristique**" destiné à toutes les collectivités territoriales qui souhaitent s'associer à notre Fédération, et répondre à l'engouement du vélo en offrant aux pratiquants un accueil, des services et des équipements adaptés à la pratique du cyclotourisme.

Vous l'avez compris, les clubs, par un accueil permanent, favorisent au sein d'une vie associative, une pratique pour tous. Ils apportent un art de vivre organisé autour des valeurs fondamentales du cyclotourisme que sont l'amitié, la convivialité et la liberté de nos pratiques.

Le bénévolat reste la force majeure de notre fédération et en cela je vous en remercie vivement.

Je vous souhaite une bonne route avec l'ensemble de vos adhérents ainsi qu'une année riche en tout point.

Je vous adresse, ainsi qu'à vos adhérents, mes vœux de bonne et heureuse année 2010 et de belles randonnées à vélo.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes amitiés cyclotouristes les plus sincères et amicales.

Dominique Lamouller
Président de la Fédération Française de Cyclotourisme

